

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024**

---

*NOMBRE DE Conseillers Municipaux ayant pris part au vote : 29*

*DATE DE L’AFFICHAGE de la liste des délibérations : 23 décembre 2024*

**OBJET :**

CM2024\_115 - Tarifs des cirques et attractions diverses – Industriels forains – Camions podium et outillage – Manifestations à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025

L’an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf du mois de décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de SAUJON s’est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Maire, en session ordinaire d’après convocation faite le treize décembre deux mille vingt-quatre.

**PRESENTS :**

Mmes et Ms Pascal FERCHAUD / Jean DAUDENS / Jean-Marc BABIN / Céline RENOULEAU / André FRANCHI / Véronique BETIZEAU / Elisa RATISKOL / Jean-François DANIEL / Rodolphe PETIT / Pascale JUAN / Caroline DUBOIS / Véronique TOURNEUR / Marie-Madeleine ROUIL / Jean-Christophe DORIDOT / Frédéric BOTTON / Nathalie AFONSO CORREIA / Nathalie NICOLE / Sandrine LAPEYRADE TISON / Alain FRICAUD / Alexandra LAVOIES / Jean-François MOREL / Gabriel DITGEN / Michel JOLY / Jean-Christophe DELHAYE / Bernard GEOFFROY

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :**

- Mariette ADOLPHE représentée par E. RATISKOL
- Alain MAGEAUD représenté par G. DITGEN
- Christophe HERNANDEZ représenté par JM. BABIN
- Jean-Claude NEVEU représenté par M. JOLY

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l’article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l’élection du Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Nathalie AFONSO CORREIA a été désignée, à l’unanimité, pour remplir cette fonction qu’elle accepte.

**TARIFS DES CIRQUES ET ATTRACTIONS DIVERSES – INDUSTRIELS FORAINS –  
CAMIONS PODIUM ET OUTILLAGE – MANIFESTATIONS A COMPTER DU  
1<sup>ER</sup> JANVIER 2025**

Après avis de la commission « Animation – Commerce » réunie le 5 novembre 2024, Madame RENOULEAU, Adjointe, propose à l'assemblée de modifier les tarifs des cirques, attractions diverses, industriels forains, camions podium et outillage, manifestations à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 de la manière suivante :

	Tarifs au 01/01/2024	Tarifs au 01/01/2025
<b>Prix en € par jour</b>		
<b><u>SUR LES PLACES PUBLIQUES - EMBLEMES DIVERS</u></b>		
- Camions Podium et déballages assimilés (posticheurs)	64,50	66,40
- Camions outillage et divers, le mètre linéaire	5,80	6,00
- Manifestations sur la taillée verte le mètre linéaire/jour	5,80	6,00
- Manifestations salle Carnot :		
. Stand 1,80 mètre linéaire	8,70	9,00
. Double stand 3,60 mètres linéaires	17,50	18,00
<b><u>CIRQUES ET ATTRACTIONS DIVERSES</u></b> (Doivent fournir un dossier de sécurité à jour)		
- Petit Cirque	32,20	33,20
. Caution	58,00	59,70
- Moyen Cirque	64,50	66,40
. Caution	109,30	112,60
- Grand Cirque	128,80	132,70
. Caution	218,60	225,10
<b><u>INDUSTRIELS FORAINS</u></b>		
<i>Prix par jour pour une manifestation de moins de 5 jours et regroupement de 3 manèges minimum :</i>		
- Métiers auto-tamponneuse, chenilles et manèges assimilés	32,20	33,20
- Petit manège	21,90	22,50
- Stand de tir, confiserie, ... et assimilés	11,00	11,40
<i>Pour une manifestation plus importante (au-dessus de 5 jours), l'encaissement sera perçu pour le samedi et le dimanche ainsi que le lundi suivant, si férié.</i>		
	<b>Prix en € par semaine</b>	
- Petit manège isolé	16,40	16,90

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide :

➤ D'APPLIQUER les tarifs ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**Pour** : 29

**Contre** : /

**Abstention** : /

Fait et délibéré le 19 décembre 2024

Pour copie conforme

Le Maire,



P. FERCHAUD

La secrétaire de séance,

N. AFONSO CORREIA

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017-211704218 – 20241219-CM2024_115-DE
Accusé de Réception Préfecture Reçu le 23/12/2024 – Publié le 23/12/2024